

Réf : word/conseil municipal/2022/PV CM 2022-09-12

Procès verbal **du Conseil Municipal du** **12 septembre 2022**

Le 12 septembre 2022 à 20 h, le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAISON s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Daniel BOYER, Maire.

Présents : **Mmes** ALLEGRE-ROUX Sandrine, ARNETT Stéphanie, BIANCHI Catherine, CEYTE Myriam ; **M.** BONNET Claude, BOYER Daniel, LYOTARD Bernard, PECHAYRE René, PERCHE Éric, ROCHE Gérard, ROUX Serge,

Absent(s) : CHABANON Jacky, pouvoir à BOYER Daniel ;
CHAURAND Auguste, pouvoir à BONNET Claude ;
DEBARD Céline, pouvoir à CEYTE Myriam ;
GALLAND Alain, pouvoir à PECHAYRE René ;

Secrétaire de séance : PECHAYRE René

Ordre du jour :

- Maison de la chasse : plan de financement
- Maison de la chasse : maîtrise d'œuvre
- Décisions modificatives
- Cantine scolaire : augmentation du prix du repas
- Personnel communal : augmentation du temps de travail d'un agent
- Révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : avis du Conseil
- Révision classement sonore des infrastructures routières du département

Objet : maison de la chasse : plan de financement

Le Conseil Municipal :

- confirme sa décision du 17/12/2021 de réaliser une maison de la chasse et de la faune sur le terrain communal cadastré section A n°1439, sis ZA La clé des Champs,
- valide le plan de financement prévisionnel, l'opération se chiffrant à 88 102.00 € HT,
- autorise le Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires institutionnels pour un montant attendu de 70 051.00 €.

Objet : maison de la chasse : maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le cabinet SABADEL la convention de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de la chasse et de la faune (taux 9.50% soit 7 209.00 € HT).

Objet : décisions modificatives budgétaires n°1

Le Conseil Municipal entérine les propositions de modifications budgétaires visées ci-dessus.

Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Charges à caractère général 615221 Entretien et répar bât public	-4 317.00		
73 Impôts et taxes 739211 Attribution de compensation	4 317.00		
Total	0.00	Total	

Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		1641 Emprunt	-105 161.00
		0025 Eglise 1321 Subv Equip Etat (DRAC)	19 496.00
		0033 Voirie 1321 Subv Equip Etat (DETR)	85 665.00
Total	0.00	Total	0.00

Objet : cantine scolaire : augmentation du prix du repas

Le Conseil Municipal accepte de reconduire le partenariat avec le CAT « ESAT Les horizons » pour la préparation et livraison des repas servis à la cantine de l'école Jacques BRELL. Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention qui fixe le prix du repas à 4.27 € TTC appliqué à compter de la rentrée scolaire 2022-2023. D'autre part, le prix du ticket vendu aux parents d'élève est fixé à 3.34 €.

Objet : personnel communal : augmentation du temps de travail d'un agent

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif (de 28 à 35 heures hebdomadaires). Le dossier reviendra devant le Conseil après réception de l'avis du Comité Technique siégeant auprès du Centre de Gestion de la HAUTE-LOIRE.

Objet : révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : avis du Conseil

Le Conseil Municipal prend acte du projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et donne un avis favorable. Le Conseil sera particulièrement attentif à la fiche action n°3 relative à l'aire permanente d'accueil d'EYCENAC et aux interventions sur la voirie d'intérêt communautaire (voies communales n°9 et 15) accédant à l'aire d'accueil à partir de la RD 27.

Objet : révision du classement sonore des infrastructures routières du département

Le Conseil Municipal prend acte du projet de révision du classement sonore des infrastructures routières du département et n'émet pas d'observation.

René PECHAYRE,

Daniel BOYER,

Secrétaire de séance.

Maire.